SYNDICAT ARMAGNAC TÉNARÈZE

Services de l'Assainissement non collectif

Bascous, Bretagne-d'Armagnac, Castelnau-d'Auzan/Labarrère, Cazeneuve, Courrensan, Éauze, Fourcès, Gondrin, Lagraulet-du-Gers, Lannepax, Larroque-sur-l'Osse, Lauraët, Montréal-du-Gers, Noulens, Ramouzens, Séailles



Bordereau de dépôt de pièces jointes à votre Demande d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Autonome (D.I.D.A.A.)

Adresse:	NDEUR
Cocher les	cases correspondantes aux pièces jointes à votre demande
Pièces o	obligatoires pour tous les dossiers
	Plan de situation du terrain Plan de masse des constructions à édifier à à modifier, avec position des éléments <u>de</u> <u>prétraitement et traitement, ventilations</u> Plan de composition de l'immeuble indiquant la destination des pièces
Pièces a	à joindre selon la nature et la localisation du projet
Si le proj	et concerne une habitation individuelle
	Formulaire de Demande d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Autonome (DIDAA) Plan de masse coté Plan en coupe : fil d'eau des effluents jusqu'au traitement et à l'exutoire éventuel Plan d'évacuation des eaux pluviales et rejet de piscine le cas échéant Justificatif du choix de la filière (carte d'aptitude des sols, étude à la parcelle, autre) Autorisation de rejet des effluents traités dansle cas d'une filière drainée (Mairie, particulier, Conseil Départemental, DDE, syndicat de communes)
Si le proj	et concerne un immeuble autre qu'un habitation individuelle
	Formulaire de Demande d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Autonome (DIDAA) Notice explicative décrivant le type d'activité, le nombre d'employés, les rejets et les consommables utilisés Plan de masse coté
	Plan en coupe : fil d'eau des effluents jusqu'au traitement et à l'exutoire éventuel Plan d'évacuation des eaux pluviales et rejet de piscine le cas échéant Étude de définition de filière justifiant le choix et le dimensionnement de ladite filière (article 14 de l'Arrêté du 6 mai 1996)
	Autorisation de rejet des effluents traités dans le cas d'une filière drainée (Mairie, particulier,

Conseil Départemental, DDE, syndicat de communes...)



Syndicat Armagnac Ténarèze

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

116, rue des Rouges Gorges - Z.I. Lauron - 32800 ÉAUZE - © 05.62.09.82.99 **3** 06.48.27.58.92 (AMADIO V.) <u>assainissements@sat32.fr</u>

ATTESTATION DE RÉALISATION DE TRAVAUX

Je soussigné(e), (NOM-PRÉNOM):	
Qualité : Société :	
certifie avoir réalisé les travaux de mise en place d'un dispo- compte de :	ositif d'assainissement non collectif pour le
Nom du propriétaire :	
Adresse:	
Parcelle:	
Merci de prendre des photographies lorsque nos services i	ne peuvent être sur le chantier.
Exécution de l'ouv	
□ Bac à graisses Capacité :	Ventilation de l'ouvrage Ventilation primaire
Type de pose : \square en ligne \square en pack \square mo	onocuve
<u>Remblayage latéral</u> :	
Remplissage décanteur au fur et à mesure du remblayage latéra Compactage :	al: Oui □ Non □
Matériaux de remblayage utilisés : Sable □ Roulé : 0/6 □ Épaisseur de terre végétale finale :	2/4 \(\Boxed \) 4/6 \(\Doxed \) 6/8 \(\Doxed \) 4/16 \(\Doxed \) 8/16 \(\Doxed \)
Réhausse(s): \square Oui \square Non, soit	cm
<u>Éléments autres</u> :	Amont □ Aval □ Interne □ Externe □

FOURNIR LES JUSTIFICATIFS DES MATÉRIAUX UTILISÉS

Document à remettre au S.A.T. accompagné des photographies justificatives, afin de faciliter la rédaction du diagnostic de bonne exécution des travaux délivré au propriétaire. Merci de votre collaboration.

DÉCLARATION DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Cette déclaration dûment complétée doit être retournée avant le début des travaux d'installation du dispositif d'assainissement non collectif à :

SYNDICAT ARMAGNAC TÉNARÈZE 116, rue des Rouges Gorges - Z.I. Lauron - 32800 ÉAUZE assainissements@sat32.fr

Je soussigné(e), Nom, prénom du propriétaire : **~** Mise en place du dispositif: Adresse: Code postal : Ville : Nom, prénom de l'installateur : **.** Les travaux d'installation du dispositif d'assainissement non collectif sur ma propriété vont commencer autour du/...../....../ Je suis informé que cette prestation est soumise à une redevance selon la délibération du Comité Syndical du 27 mars 2024. 209,00 € TTC pour le contrôle de bonne exécution Le règlement devra être effectué seulement après la réception de la facture. Je m'engage à vous avertir avant le début des travaux, au 05.62.09.82.99 afin de provoquer une entrevue sur le site avec les intervenants (propriétaire, installateur et SPANC), vérifier l'implantation du dispositif et d'éventuelles modifications. Fait à le/...... Signature du propriétaire

Bascous - Beaumont - Bretagne-d'Armagnac - Castelnau - Courrensan - Éauze - Fourcès - Gondrin - Lagraulet-du-Gers Lannepax - Larressingle - Larroque-sur-l'Osse - Lauraët - Montréal - Mouchan - Noulens - Ramouzens - Réans - Séailles